

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique qui concerne la prise du contrôle exclusif par la société " Tourism Property Morocco SA" de la société " Résidences Suncity SA" détenue par la société "SOMED SA", à travers l'acquisition de 50% de son capital social et des droits de votes associés

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence, tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et personnes concernées :

- **L'acquéreur:** " Tourism Property Morocco SA " ;
- **La cible :** " Résidences Suncity SA " .

Nature de l'opération :

- Prise du contrôle exclusif.

Secteur économique concerné :

- Marché des services d'hôtellerie.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 15 avril 2024.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu une notification d'une opération de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « Tourism Property Morocco SA » (TPM) de la société « Résidences Suncity SA », à travers l'acquisition de 50% de son capital social et des droits de vote y afférents.

« TPM » est une société anonyme de droit marocain, active dans le secteur hôtelier.

« Résidences Suncity SA » est une société anonyme de droit marocain, détenant les actifs immobiliers de l'hôtel The View Rabat.

Fait à Rabat, le 4 avril 2024